

XXXVIe Congrès

Politiques publiques et criminologie

18-20 Novembre 2010

en partenariat avec l'Université de Nantes

Le mot d'Alain Blanc, président de l'AFC, suite au congrès :

En décidant il y a plus d'un an de susciter réflexions et débats autour du thème « politiques publiques et la criminologie » pour son XXXVI ème Congrès, l'AFC ne s'est pas trompée : nous sentions le besoin de reprendre la question du contenu et de la portée de la criminologie, en évitant délibérément aussi bien les approches idéologiques qu'académiques afin de mieux repérer ce que cette « discipline » à la fois contestée et convoitée, pouvait apporter aux politiques publiques en rapport avec le phénomène criminel.

Grâce aux intervenants de toutes disciplines, de plusieurs pays, exerçant des responsabilités scientifiques, pédagogiques ou administratives très diversifiées, aux enseignants, personnels administratifs et étudiants de la Faculté de Droit de Nantes, aux soutiens financiers accordés et aux nombreux militants bénévoles de l'AFC, nous pouvons considérer que ce congrès a été une véritable réussite. Plusieurs indicateurs en attestent déjà : le nombre important d'inscrits – près de deux cents, parmi lesquels de nombreux professionnels en formation permanente sur trois journées de travail – bien sûr, mais aussi, et c'est là une donnée dont nous ne sommes pas peu fiers, les réactions des trente quatre intervenants lors de notre appel à participer à ces travaux et leurs réactions chaleureuses et gratifiantes dans les jours qui ont suivi.

Oui nous sommes fiers d'avoir montré une fois encore qu'en dépit des tendances à la démagogie ou au dogmatisme sur les questions placées au cœur de nos débats, l'AFC reste un lieu privilégié du dialogue indispensable entre les chercheurs et les praticiens dans un domaine où plus que jamais les exigences scientifiques et la rigueur sont indispensables.

Il nous reste maintenant à examiner les conditions dans lesquelles ces journées et le travail de nos contributeurs pourront être mis à disposition d'un public plus large, ce que nous évoquerons au cours de notre assemblée générale du samedi 5 février 2011. Et surtout à relancer la dynamique amorcée à Nantes avec tous ceux qui le souhaitent.

XXXVI^e Congrès de l'Association Française de Criminologie

Sur le thème

« Politiques publiques et criminologie »

18, 19 et 20 novembre 2010

à la Faculté de Droit de Nantes

Jeudi 18 novembre

15h30

Accueil des participants.

16h (grand amphi)

Intervention d'accueil de M. le **Doyen de la Faculté de Droit de Nantes**.

Introduction par le Président : **Alain BLANC**, président de l'A.F.C. président de chambre à la cour d'appel de Douai.

16h30

Conférence Introductive : **La criminologie et les débats auxquels elle a donné lieu en France et à l'étranger**

Professeur Yves **CARTUYVELS**, Faculté Saint-Louis, Bruxelles

17h30

Table ronde : **L'articulation de la recherche scientifique sur les questions pénales et politiques publiques (Belgique, Suisse, Canada et Grande Bretagne)**

Table ronde animée par le professeur Michel **VAN DE KERCHOVE**, professeur émérite des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.

Avec :

Isabelle **DREAN RIVETTE**, chercheur à l'Institut de Criminologie et de Sciences Humaines de Rennes et chercheur associée au Centre International de Criminologie Comparée de Montréal (Canada), avocat aux Barreaux de Nantes et Montréal;

Renaud **COLSON**, maître de conférences, Université de Nantes.

Emma **BELL**, maître de conférences en civilisation britannique à l'université de Savoie.

Philippe **MARY**, professeur ordinaire à l'Ecole des sciences criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles.

19h. Débat-Fin.

20h. Dîner

Vendredi 19 novembre

Les politiques publiques pénales et les savoirs criminologiques

8h30

Accueil et café

9h (grand amphi)

Conférence introductive en grand amphi : Approche historique

par Martine KALUSZYNSKI, socio-historienne, chercheur au CNRS.

10h Ateliers

Les ateliers traiteront de différentes **politiques publiques impliquant le recours à des savoirs criminologiques** :

1. Les politiques locales de prévention de la délinquance

avec :

Gilles NICOLAS, adjoint au Maire de Nantes - Délégué à la Sécurité et à la Tranquillité Publique, Sécurité Civile et Stationnement);

Tanguy LE GOFF, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France);

Un représentant de la Municipalité de Toulouse;

Discutant (AFC)

Rapporteur

2. Les nouvelles technologies du pénal et la criminologie

avec :

Laurence DUMOULIN ,chargée de recherche CNRS à l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP) ENS Cachan;

Nathalie PRZYGODZKI- LIONET, maitre de conférences en psychologie sociale,
Université de LILLE 3

Discutant (AFC) : Pascal Descarpes ("Criminologue au département criminologique du ministère de la Justice de la Hesse (Allemagne), administrateur de l'AFC ;

Rapporteur : à définir

3. Justice réparatrice (TIG...) et justice restaurative (médiations, conférences...): une politique publique?

avec :

Jacques **FAGET**, chercheur au CNRS-SPIRIT, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.

Discutants-rapporteurs : Patrick Colin, maître de conférence en sociologie, Univ. de Strasbourg et Samantha Enderlin, docteur en droit, secrétaire générale de IAFC.

4. Sécurité routière et la politique publique de réduction des vitesses excessives : entre apports et enseignements de la criminologie

avec :

Laurent **CARNIS**, chargé de recherche à l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité, Département d'Économie et de Sociologie des Transports (INRETS-DEST)

Discutant

Rapporteur

11h 45

Fin des ateliers

12h

Restitution par les rapporteurs en grand amphi.

13 h

Déjeuner sur place.

14h30 (grand amphi)

Table ronde : **Approches et réponses au crime : les « savoirs psy » : qu'en faire ?**

Animée par Jean **DANET**, avocat honoraire, maître de conférences à la faculté de droit de Nantes :

Dans le droit fil du congrès de l'AFC de 2001 sur les soins obligés et de la journée (Nantes, 2008) sur le bilan de la loi du 17 juin 1998, cette table ronde reprendra les questions suivantes :

La Justice pénale ne fait-elle pas une place de plus en plus croissante à une approche individualisante de l'élucidation du sens du crime et des réponses à y apporter ?

Cette évolution ne s'accompagne-t-elle pas d'un « gommage » du contexte social voire politique dans lequel sont commises les infractions pénales ?

Quelles sont les limites de cette « responsabilisation » du sujet quant à sa capacité à évoluer ?

Entre le juge et le médecin, entre la prison et le soin, quelle place pour le travail social et les

sciences humaines au stade de l'instruction, du procès et de l'exécution de la peine?

Quelles conséquences en résulte-t-il par rapport aux réponses apportées en matière de prévention et de répression ?

Comment se redistribuent les notions de dangerosité et de responsabilité (après la rétention de sûreté et les projets de réforme de l'article 122-1 du code pénal) ?

Avec :

Jean-Louis **SENON**, psychiatre, professeur à l'Université de Poitiers;

Christophe **ADAM**, maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles ;

Astrid **HISCHELMAN**, maître de Conférence en Psychopathologie et criminologie, Université européenne de Bretagne - Rennes 2;

Bruno **GRAVIER**, psychiatre, professeur associé Cery, en Suisse;

Sid ABDELLAOUI, Maître de Conférences HDR en Psychologie Sociale et du Travail, Université de Rouen;

Claude-Olivier **DORON**, philosophe, Université Paris VII/ REHSEIS.

16h

Pause.

16h30 (grand amphi)

Table ronde : **L'évaluation des politiques publiques**

animée par **Virginie GAUTRON**, maître de conférences à la faculté de Droit de Nantes.

avec :

Jean-Paul **JEAN**, avocat général à la cour d'appel de Paris, professeur associé à l'Université de Poitiers, sur **L'évaluation des politiques pénales en Europe** ;

Anne **WYVEKENS**, sociologue et juriste, chargée de recherche au CERSA/CNRS, sur **L'évaluation des politiques de prévention de la délinquance** ;

Christian **MOUHANNA**, directeur adjoint du CESDIP, sur **L'évaluation des politiques pénales, et plus précisément de l'exécution des peines**

18h

Conférence à deux voix : **Les " savoirs psy " et les autres. Nommer les savoirs (sciences criminelles, sciences forensiques, criminologie...).**

Par Michel **MASSE** professeur et Laurence **LETURMY**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers.

19h30

Cocktail offert par la Municipalité de Nantes à la Mairie.

Samedi 20 novembre

8h30

Accueil, café

9h (grand amphi)

Table ronde autour du rapport remis par le professeur Villerbu à Mme la ministre de la **Recherche sur l'enseignement de la criminologie à l'Université**

Ce rapport fait lui-même suite au travail entrepris à l'initiative de Pierre-Victor Tournier avec l'appui de l'AFC qui s'est traduit par l'ouvrage « la Babel criminologique » publié sous sa direction aux Editions l'Harmattan.

Intervention du professeur Loïck **VILLERBU**, président de la Conférence nationale de criminologie, professeur de psychologie, directeur de l'Institut de criminologie, Université de Rennes.

Débat.

10h30

Table ronde animée par Nicole **MAESTRACCI** (présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, présidente de la FNARS) sur la question des **appareils de savoirs et de l'articulation entre eux et les décideurs des politiques publiques.**

Dominique **RAIMBOURG**, député de Loire Atlantique ;

Claude **d'HARCOURT**, préfet, ancien directeur de l'administration pénitentiaire;

Fabien **JOBARD**, directeur du CESDIP;

Frédéric **OCQUETEAU**, directeur de recherche au CNRS (CERSA) ;

Michel **MARCUS**, délégué général du Forum européen pour la sécurité urbaine.

12h : Synthèse-clôture en présence du représentant de la Mairie de Nantes.